



Aux organisations,
Aux membres des directions

Objet : compte-rendu de l'intersyndicale fonction publique du 16 mai 2019

Chères camarades,
Chers camarades,

Une réunion de l'intersyndicale Fonction publique a donc eu lieu hier soir dans les locaux de la FSU.

Toutes les organisations syndicales étaient présentes sauf la CFTC qui était excusée.

Le premier point de nos échanges a permis de croiser nos analyses sur la journée de grève et de manifestations du 9 mai.

Pour la CGT, en nous appuyant en particulier (sur les conseils nationaux téléphonés de la FDSP et de l'UFSE post 9 mai, nous avons confirmé que si, indiscutablement, la journée n'était pas à un niveau suffisant et espéré, elle avait cependant réuni assez de monde dans la grève et les manifestations pour, à défaut d'être un succès, constituer une initiative positive et un point d'appui dans le processus enclenché.

A quelques nuances près, cette analyse était partagée par les sept autres organisations syndicales présentes.

Sur le second point de l'ordre du jour qui concernait les suites à donner, on se doute que les choses allaient être plus compliquées.

Les propositions de la CGT

Si le niveau de mobilisation du 9 mai était correct, il faut bien admettre qu'il ne permettait cependant pas de porter dans l'immédiat des mots d'ordre comme celle d'une grève reconductible dans les trois versants, ce qui serait tout à fait déraisonnable et ne correspondant pas à la température qui nous est remontée des camarades consultés.

En revanche, pour notre organisation, il ne saurait être question de faire du 9 mai une journée sans lendemain.

C'est ce qui nous a conduit à faire les propositions suivantes :

- Appeler sans tarder à une période de mobilisation de la Fonction publique

C'est ce qui avait déjà été évoqué sous la dénomination de « semaine morte » ou « semaine d'actions ».

Il se trouve parmi les éléments les plus récents que nous avons appris que le vote du projet de loi à l'Assemblée Nationale interviendra le 28 mai.

Cette information importante a amené la CGT à proposer de faire de cette date un nouveau temps fort transversal de mobilisation.

Du coup, nous avons aussi proposé que les journées encadrant le 28 mai soient également des journées d'actions, ancrées dans les territoires et les professions. Mais, comme le 31 est un vendredi correspondant à un pont, nous ne retiendrons plus l'idée de « semaine d'actions ».

S'agissant du 28 mai en particulier, nous avons avancé les initiatives suivantes :

- Rassemblements unitaires dans toute la France. En Ile de France, rassemblement à proximité immédiate de l'Assemblée Nationale entre 12 et 14 heures avec prises de parole,
- Conférence de presse unitaire pour exiger des députés qu'ils ne votent pas la loi,
- Boycott du Conseil Commun prévu ce jour-là.

S'agissant des autres jours (le 27 et le 29 donc), nous envisageons la construction d'actions diversifiées : blocages de services, gratuité, initiatives en direction des usagers, grèves sectorielles, ...

Au-delà des 27, 28 et 29 mai, la CGT Fonction publique a confirmé qu'elle était favorable à une nouvelle journée de grève et de manifestations tout début juin.

Enfin, pour la suite du processus de mobilisation (donc au-delà des premiers jours de juin), nous avons proposé qu'une nouvelle rencontre intersyndicale intervienne sans trop tarder pour mettre en œuvre les constructions nécessaires.

Les positions des autres organisations syndicales :

- La FSU est d'accord pour donner des suites rapides au niveau fonction publique à l'action du 9 mai. Elle partage grosso modo les propositions de la CGT à une réserve notable près : elle n'est pas favorable à une nouvelle journée de grève à ce stade, estimant qu'au mieux, elle serait d'un niveau comparable au 9 mai et que ce n'est pas ce dont nous avons besoin.
- C'est à quelques nuances près les positions de l'UNSA, de la CGC et de la FAFP. L'UNSA, pour sa part, émettant des réserves sur le boycott du Conseil commun de la fonction publique (CCFP) du 28 mai.

- Pour FO, les choses sont compliquées, pour ne pas dire illisibles. Leur fédération bicéphale qui officie sur les versants de la Fonction publique Hospitalière et de la Fonction publique Territoriale était d'accord avec les propositions de la CGT (sauf pour la grève où leur positionnement n'était pas très clair). Mais, sur le champ de la Fonction publique d'Etat pour lequel la délégation est intervenu de manière distincte, FO n'avait de mandat ni pour la grève mais pas non plus sur les journées de mobilisation fin mai !
- Pour la CFDT enfin, c'était la cerise sur le gâteau (mais, au moins, là on est terrain connu et prévisible) : rien d'unitaire avant le rendez-vous salarial de juin, dont on ne connaît pas la date à ce jour ...

Suite à l'intervention de la CFDT, la délégation de la CGT a immédiatement fait une mise au point. Nous avons précisé que si notre souci de l'unité découlait normalement la recherche de compromis, il ne saurait être question pour autant que cela nous conduise à ne pas poursuivre la mobilisation. Et que donc, en conséquence, chaque organisation devait prendre ses responsabilités. Pour la CGT, même si nous ne sommes plus à 9, l'action doit impérativement se prolonger.

A la suite de nouveaux tours de table, voici ce qui a été arrêté :

- Validation des trois jours d'actions les 27, 28 et 29 mai avec un temps particulier le 28 mai, jour du vote de la loi à l'Assemblée Nationale.
- Conférence de presse unitaire à la CGT le 27 mai exhortant les députés à voter contre le projet de loi.
- Lettre unitaire à Dussopt pour demander le report du Conseil Commun de la Fonction publique (CCFP) à une autre date que le 28 mai. Si réponse négative, boycott de la séance.
- Un communiqué unitaire sur ces bases doit être rendu public ce vendredi 17 mai (c'est la FSU qui assure « la plaque tournante »). Le tract en direction des usagers va être réactualisé pour de nouvelles diffusions (c'est aussi la FSU qui s'en charge). Une nouvelle intersyndicale aura lieu immédiatement après la nouvelle période de mobilisation pour envisager les suites du mouvement. **Cette réunion aura lieu le 3 juin à la CGT.**

Il nous a semblé indispensable de vous communiquer sans attendre ces éléments même si, avec notre congrès confédéral, la période n'est pas des plus simples à gérer.

Il va de soi que nous ferons d'autres communications, indispensables pour faire le point entre nous, le plus rapidement possible dans la semaine prochaine.

Montreuil, le 17 mai 2019.